

Soupe à la farine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de l'été, sur la température si importante de septembre, au dire des connaisseurs, sur la douceur du raisin, l'épaisseur de la peau, etc., etc. On ne maniait pas tant l'éprouvette non plus, on attendait tout simplement la foire de la Saint-Martin. »

— Comment, la foire de la Saint-Martin ? fis-je d'un air étonné.

— Oui, mossieu, la foire de la Saint-Martin !... Si le soir de cette foire on se battait bien dans les pintes, si on s'y donnait de bonnes trivougnées, si on rencontrait des marchands de bétail avec les yeux pochés, si on faisait des zig-zags sur la route, on disait : *Le vin de cette année sera bon ; le nouveau fait son effet !...* J'ai toujours vu que ça valait mieux que toutes vos remarques sur la température.

Solution du problème des trois maris jaloux. — Deux femmes passent d'abord, l'une revient, traverse avec la troisième pour venir ensuite rejoindre son mari. Les deux autres maris vont rejoindre chacun leur moitié à l'autre bord. Après cela, un des couples revient, la femme descend et le 3^{me} mari la remplace pour la traversée. Il reste ainsi deux femmes à passer. Alors celle qui est sur l'autre rive se fait batelière, et au bout de deux voyages tout le monde est satisfait. — Il y a encore d'autres manières de procéder.

Sur 44 réponses, 12 seulement sont justes. Ce sont celles de MM. Poras, inst., Prévonnep; — Rohrbach, Lausanne; — Braissant, Penthaz; — notre confrère de l'Estafette; — Parisod, Grandvaux; — Ogiz, Orbe; Jaquenoud, Genève; — Crottaz, Lussy; — Jaccard, café de Chantepoulet, Genève; — Porchet, coiffeur, Tour-de-Peilz; — Ruffieux, prof., Hauterive (Fribourg); — Bastian, Forrel. — Le tirage au sort a donné la prime à M. Rohrbach.

Arrangement des chiffres dans le carré de samedi :

11	24	7	20	3
4	12	25	8	16
17	5	13	21	9
10	18	1	14	22
23	6	19	2	15

14 réponses justes. — La prime est échue à M. Emile Berthoud, Croix-d'Or, Châtel-St-Denis.

Nous remercions toutes les personnes qui ont eu l'aimable attention de nous envoyer des problèmes, charades, ou autres délassements de ce genre. Le problème suivant est dû à notre abonné, M. Amiguet, à Gryon.

Un détachement d'armée marchait en co-

lonne, ayant en profondeur 5 hommes de plus que de front. Quand l'ennemi parut, on augmenta le front de 845 hommes, ce qui fit que la colonne n'eut plus que 5 rangs de soldats. Quel était le nombre des soldats du détachement. — Prime : *La Vieille Milice*.

Faire gorge chaude d'une chose. — Voici l'origine, assez curieuse, de cette locution. — Dans le langage de la fauconnerie, on appelle *gorge chaude* la chair d'animaux fraîchement tués qu'on distribuait encore tiède aux faucons, par opposition à *gorge froide* employé pour désigner la chair d'animaux tués de plus longue date et par conséquent refroidie.

Après la chasse, les faucons qui y avaient été employés étaient naturellement récompensés par de belles gorges chaudes, dont les bêtes capturées faisaient les frais.

De là l'expression *faire gorge chaude de quelqu'un*, pour s'escrimer sur lui du bec et des ongles, se le partager à belles dents, en faire une joyeuse curée.

M. Bernard Bouvier, de Genève, qui a donné, l'hiver dernier, une si brillante conférence sur le *Second Faust*, de Goethe, nous en promet deux nouvelles, qui seront consacrées à la mémoire d'un de nos plus illustres compatriotes, le poète romancier **Gottfried Keller**, de Zurich. Ces conférences auront lieu les 26 et 28 janvier, au Casino-Théâtre.

Esther Marcel, par Ch. ECUYER. — Ce joli roman, que l'auteur intitule modestement « *Croquis villageois*, » est écrit d'un style clair et bon enfant, rappelant un peu la manière d'Urbain Olivier, avec quelque chose de plus jeune et de moins orthodoxe. — Tel qu'il est, il fera le bonheur des nombreux lecteurs de nos bibliothèques populaires et villageoises, qui savoureront avec délices ces alertes et justes descriptions champêtres, ainsi que les gâtés de son dialogue, émaillé de nombreuses locutions du terroir. Nous l'avons lu avec un réel plaisir.

Nous attirons l'attention sur la soirée artistique et musicale, que la **Société littéraire de Lausanne** donnera le samedi 31 janvier, au Théâtre, avec le concours de Mlle *Oppeliquier*, pianiste. Le programme, qui est charmant, comprend comédies, morceaux de musique, monologues, etc.

Soupe à la farine. — Faites roussir de la farine à sec dans un poêle. Quand elle est bien rousse, mettez un fort morceau de beurre, et amenez à l'état pâteux. Délayez ensuite lentement avec de l'eau presque bouillante et convenablement salée. Laissez cuire quinze minutes, retirez du feu et versez le tout sur des tranches de pain sur lesquelles vous aurez cassé un ou deux œufs. Remuez et laissez tremper

Boutades.

A chaque jour de l'an, à chaque fête ou anniversaire, M. P. fait un cadeau à sa petite fille Elisa; mais ce cadeau représente toujours un objet de première nécessité: tantôt c'est un chapeau, tantôt ce sont des bottines ou une robe.

Elisa n'est pas très contente de cette façon d'agir; aussi, à l'occasion du nouvel-an, a-t-elle eu soin de prévenir son père.

— Petit papa, lui a-t-elle dit, dans trois jours, c'est le nouvel-an; si tu veux me faire un cadeau, tu serais bien gentil de me donner *quelque chose d'inutile*.

Un joli mot d'enfant pauvre. Son père, un brave ouvrier, lui demande :

— Qu'est-ce que tu veux être quand tu seras grand ?

— Boulanger, répond le bambin.

— Boulanger ! pourquoi ?

— Pour vendre à maman le pain moins cher.

Voici la légende du fameux Clos-Vougeot, d'après un Bourguignon :

Le Clos-Vougeot appartenait jadis aux moines de Cîteaux, qui le divisaient en deux qualités.

Devant les étrangers, ils désignaient au sommelier le meilleur par ces mots : *Vous m'entendez*.

Pour marquer qu'il fallait apporter la qualité inférieure, ils disaient au sommelier : *M'entendez-vous ?*

Un jour, l'abbé reçoit un visiteur, comme il venait de se mettre à table, et l'invite à se rafraîchir. Puis se tournant vers le sommelier :

— Du Clos-Vougeot ; *M'entendez-vous ?*

Mais le visiteur était dans le secret. Aussi n'a-t-il rien de plus pressé que d'ajouter, en regardant le sommelier :

— *Vous l'entendez*.

— *M'entendez-vous ?* repart l'abbé.

— *Vous l'entendez*, insiste l'étranger.

L'abbé comprit qu'il n'y avait pas à lutter, et avec résignation il répéta :

— *Vous l'entendez*.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25 — Canton de Fribourg à fr. 26,50. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,75. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 85,50 — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 26,50. — Port à la charge de l'acheteur.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE